

est impossible d'obtenir le coût par tête de la dette publique pour une année civile en particulier. L'intérêt brut et les coûts connexes de la dette publique pour les années financières finissant le 31 mars 1969 et le 31 mars 1972 s'élevaient, respectivement, à \$70.64 et \$92.23 par tête. Une bonne part de ces coûts s'explique par le rôle d'intermédiaire financier que joue le gouvernement en consentant des prêts aux sociétés de la Couronne, aux organismes et aux programmes de prêts des ministères. Ces activités engendrent un produit de placements qui est inscrit sous les recettes budgétaires. Bien que n'étant pas affecté en diminution des coûts de la dette publique, le produit de placements peut être envisagé comme réduisant les coûts bruts de la dette publique. Le coût par tête de la dette publique, diminué du produit des placements, pour les années financières finissant le 31 mars 1969 et le 31 mars 1972 s'élevait à \$37.46 et \$40.22 respectivement.

REVENU NATIONAL, DIRECTION DES DOUANES—
L'ORDINATION

Question n° 48—**M. Coates:**

1. A-t-on décidé d'installer des centres d'informatique pour la direction des Douanes au ministère du Revenu national et, dans l'affirmative, quand a-t-on pris cette décision?

2. a) Quelles villes a-t-on choisies comme centres d'informatique, b) l'installation de ces centres entraînera-t-elle le transfert de services actuels vers ces centres, c) dans ce cas, quels seront ces services et, dans chaque cas, combien d'employés prévoit-on y muter?

3. Ces centres seront-ils installés dans des locaux actuellement loués ou appartenant au gouvernement, ou bien devra-t-on prendre de nouvelles dispositions à cet égard et, dans l'affirmative, a) en a-t-on pris dans chaque cas, b) les centres seront-ils installés dans des immeubles fédéraux? Sinon, (i) le ministère du Revenu national a-t-il déjà signé des baux locatifs et (ii) combien les locaux loués coûteront-ils de plus, annuellement?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national):

1. Oui, pour l'Administration centrale, le 25 mai 1972.

2. a) Sauf à l'Administration centrale, les endroits où un terminal pourra être installé sont les suivants: Saint-Jean (T.-N.); Halifax (N.-É.); Saint John (N.-B.); Québec (Qué.); Sherbrooke (Qué.); Lacolle (Qué.); Montréal (Qué.); Fort Erie (Ont.); Hamilton (Ont.); Kitchener (Ont.); London (Ont.); Niagara Falls (Ont.); Oshawa (Ont.); Ottawa (Ont.); Sarnia (Ont.); Windsor (Ont.); Toronto (Ont.); Winnipeg (Man.); Regina (Sask.); Calgary (Alb.); Edmonton (Alb.); Vancouver (C.-B.); Pacific Highway (C.-B.); Victoria (C.-B.).

2. b) Non.

3. Le matériel d'ordinateur du Centre fonctionnel de perception du revenu sera logé au Centre des données fiscales à Ottawa dans un local qui existe déjà à cette fin. Il est prévu que les locaux actuels seront modifiés en vue de l'installation du matériel de terminal dans les bureaux de douane désignés. Les projets de modification ne font que commencer et aucun arrangement n'a encore été fait.

TRAVAUX PUBLICS—LES FRAIS DE PORT STANLEY ET
PORT BURWELL

Question n° 63—**M. Wise:**

Combien Port Stanley et Port Burwell, sur le lac Érié, ont-ils respectivement coûté au gouvernement, de 1958 à 1964 inclusivement et de 1965 à 1971 inclusivement?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):

Questions au Feuilleton

| Année | Port Stanley | Port Burwell | Total |
|-----------------|--------------|--------------|------------|
| 1957-1958 | \$ 178,194 | \$ — | \$ 178,194 |
| 1958-1959 | 112,630 | 248,404 | 361,034 |
| 1959-1960 | 123,931 | 188,240 | 312,171 |
| 1960-1961 | 89,255 | 158,451 | 247,706 |
| 1961-1962 | 77,4001 | 101,641 | 179,042 |
| 1962-1963 | — | 43,187 | 43,187 |
| 1963-1964 | 78,612 | 35,578 | 114,190 |
| Somme partielle | 660,023 | 775,501 | 1,435,524 |
| 1964-1965 | 27,804 | 57,334 | 85,138 |
| 1965-1966 | 261,175 | 523,402 | 784,577 |
| 1966-1967 | 374,855 | 308,832 | 683,687 |
| 1967-1968 | 266,689 | 253,284 | 519,973 |
| 1968-1969 | 127,474 | 241,584 | 369,058 |
| 1969-1970 | 1,973 | 69,458 | 71,431 |
| 1970-1971 | 152,992 | — | 152,992 |
| Somme partielle | 1,212,962 | 1,453,894 | 2,666,856 |
| Total | 1,872,985 | 2,229,395 | 4,102,380 |

TRAVAUX PUBLICS—LE PROGRAMME PUBLICITAIRE

Question n° 76—**M. Nystrom:**

1. Combien d'argent a dépensé le ministère des Travaux publics pour la publicité et/ou l'information durant chacune des années financières 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971 et 1971-1972?

2. Quels sont les noms et adresses des entreprises et des particuliers à qui on a adjugé les contrats, combien a-t-on dépensé dans chaque cas et quel était l'objet de chaque contrat?

3. Quels contrats de publicité et/ou d'information a-t-on adjugés durant l'année financière actuelle, quels sont les noms et adresses des bénéficiaires, de quel montant s'agit-il dans chaque cas et quel est l'objet de chacun des contrats?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):

1. 1968-1969, \$111,813; 1969-1970, \$134,495; 1970-1971, \$113,771; 1971-1972, \$161,259.

2. Néant. Le ministère s'est chargé, lui-même, de tous les travaux de publicité ou d'information.

3. Le ministère a adjugé un marché à la firme Graphic Communications Inc., 6999, Côte-des-Neiges, Montréal (Québec). Ce marché vise un programme d'autopublicité, de relations publiques et de réclame relatif à l'inauguration des locaux aménagés dans le cadre de la phase I des travaux de la Place-du-Portage, à Hull. Le montant du marché était \$120,000. Étant donné que l'inauguration a été retardée par suite de la récente grève des préposés à l'entretien des ascenseurs les dépenses de ces montants seront reportées à l'année financière de 1973.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE—LE PROGRAMME
PUBLICITAIRE

Question n° 78—**M. Nystrom:**

1. Combien d'argent a dépensé le département d'État chargé de la Science et de la Technologie pour la publicité et/ou l'information durant chacune des années financières 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971 et 1971-1972?

2. Quels sont les noms et adresses des entreprises et des particuliers à qui on a adjugé les contrats, combien a-t-on dépensé dans chaque cas et quel était l'objet de chaque contrat?

3. Quels contrats de publicité et/ou d'information a-t-on adjugés durant l'année financière actuelle, quels sont les noms et adresses des bénéficiaires, de quel montant s'agit-il dans chaque cas et quel est l'objet de chacun des contrats?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Pour les années financières